

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DE LA COMMUNE DE VAUDREUILLE (31 250).**

*Convocation du 7 Avril 2016*

**L'An Deux Mille Seize et le Douze Avril à 21H00**

Le Conseil Municipal de la commune de VAUDREUILLE (31250) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, **sous la présidence de Mr Voltaire DHENNIN, Maire.**

Etaient présents : Philippe BOUTANT, Jean LAGOUTTE,

Michèle CATTALDO, Corinne MORENO, Lilian GARAUD, Véronique THOMAS,  
Jean-Philippe LASPORTE

Etaient absents et avaient donné pouvoir : Nathalie LAMOTHE avait donné pouvoir à DHENNIN Voltaire

Etaient absents :

Mme Michèle CATTALDO a été élue secrétaire de séance.

**Objet : Prise en charge d'admission en non-valeur**

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil de la liste de créances sur le budget assainissement pour lesquelles le recouvrement s'avère impossible et qui ont été communiquées par la trésorerie de REVEL dans sa lettre en date du 30.03.2016. Le montant s'élève à 78.67 euros.

Monsieur le Maire propose au Conseil de demander la prise en charge d'admission en non valeur pour un montant de 78.67 euros.

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de demander la prise en charge d'admission en non-valeur pour le montant de 78.67 euros.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

V.DHENNIN